

## **DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS**

## concernant l'Assemblée Générale Mixte du 07 décembre 2023

Je soussigné(e),
Nom:
Prénom usuel:
Domicile:
Adresse électronique:
Propriétaire de actions nominatives¹ et/ou de actions au porteur inscrites en compte ² de BONDUELLE:
<ul> <li>Reconnais avoir reçu les documents afférents à l'Assemblée Générale précitée et visée à l'article R. 225-81 du Code de commerce;</li> <li>demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale Mixte du 07 décembre 2023 tels qu'ils sont visés par l'article R. 225-83 du même Code.</li> </ul>
Ces documents ou renseignements sont également mis en ligne sur le site de la Société: <a href="https://www.bonduelle.com/fr/investisseurs/assemblees-generales/">https://www.bonduelle.com/fr/investisseurs/assemblees-generales/</a> .
Fait à, le2023
Signature:

<sup>1</sup>Conformément à l'article R.225-88 alinéa 3 du Code de commerce, les actionnaires titulaires d'actions nominative peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, à l'occasion de chacune des assemblées générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande. A cet égard, il est précisé que l'envoi par voie électronique pourra être utilisé pour toutes les formalités prévues aux articles R.225-68 (convocation à, R.225-72, R.225-74, R.225-88 et R.236-3 du Code commerce. Les actionnaires qui ont consenti à l'utilisation de la voie électronique peuvent demander le retour à un envoi postal trente-cinq jours au moins avant la date de l'insertion de l'avis de convocation mentionné à l'article R.225-67, soit par voie postale, soit par voie électronique.

<sup>2</sup> Indication de la banque, de l'établissement financier ou de l'entreprise d'investissement teneur du compte. Joindre une copie de l'attestation de participation délivrée par votre intermédiaire financier

Rue Nicolas Appert

BP 30173 - 59653 Villeneuve d'Ascq cedex France Tél : +33 (0)3 20 43 60 60 - Fax : +33 (0)3 20 43 60 00

Siège social - "La Woestyne" - 59173 Renescure -Bonduelle Société en Commandite par Actions au capital de 57 102 699,50 euros RCS DUNKERQUE 447 250 044